



La Lettre des Alternatifs du Rhône

Numéro 57

Octobre 2011

1 €

RASSEMBLEMENT POUR 2012 !

Ce 2 octobre, Les Alternatifs viennent de clore une Consultation nationale de leurs adhérents, afin de trancher entre trois orientations concernant les élections de 2012.

Nous reprenons en éditto la position majoritaire, qui a obtenu 54,6 % des voix exprimées au niveau national ... (et 96 % des voix au niveau du Rhône !)

Cette position majoritaire (motion 3) appelle clairement au soutien de la candidature de Jean-Luc Mélenchon à la présidentielle, et au rassemblement de la gauche de transformation sociale et écologique pour les législatives (avec le Front de Gauche, les minoritaires du NPA et des écologistes radicaux).

Une seconde position (motion 1, 20,1 %) appelait à un soutien indifférencié à J-L Melenchon et au candidat du NPA. Enfin, une 3^e position (motion 2, 25,3 %) refusait de s'engager dans les élections présidentielles, et proposait des candidatures autonomes de la gauche alternative aux législatives.

L'orientation commune à toutes et tous les adhérent-e-s des Alternatifs se décline sur trois axes :

- La construction de l'unité de toute la gauche de transformation sociale et écologique, condition indispensable au combat contre le capitalisme et à la transformation radicale des rapports de forces à gauche.
- La présence dans les mobilisations sociales et écologiques. Dans ces mobilisations s'exprime une nouvelle culture sociale et politique.
- La construction d'une force politique alternative, féministe, écologiste, autogestionnaire, répondant à ces exigences et à cette nouvelle culture.

La période qui s'ouvre est durablement marquée par les graves conséquences de la crise économique, cette crise se combine avec les crises écologique et démocratique. Face à la crise de la dette souveraine, le capital veut imposer aux peuples une cure d'austérité sans précédent : baisse des salaires et retraites, casse de la protection sociale et du système de santé, chômage accru et privatisation accélérée de ce qui reste d'entreprises publiques.

Le système dominant n'envisage d'autre réponse que la poursuite d'un productivisme destructeur et anti social. Ce qui naît sous nos yeux, c'est un capitalisme autoritaire, un capitalisme de l'ordre moral et de la désagrégation sociale.

C'est dans ce contexte que se dérouleront les élections de 2012.

Les Alternatifs considèrent que l'action politique ne se résume pas aux seules élections, et l'élection Présidentielle exacerbe toutes les dérives de la vie politique. Les Alternatifs ont œuvré au rassemblement le plus large pour les élections de 2012 à l'image de ce qui s'était réalisé dans le Limousin pour le scrutin régional de 2010. Au niveau national ce rassemblement n'a actuellement pas abouti.

Cependant la candidature de Jean-Luc Mélenchon peut être le porte-voix de thèmes essentiels proches des nôtres dans une phase de convulsions économiques et de débat politique aigu sur l'issue de la crise.

Nous sommes porteurs de propositions alternatives, autogestionnaires, pour la sortie du nucléaire et du productivisme, contre les discriminations, pour une démocratie active et l'altermondialisme, pour la réduction massive du temps de travail et contre la précarité.

Et le rassemblement large pour lequel nous nous engageons passe par l'indépendance à l'égard du PS. Ces propositions, nous les défendrons dans la campagne, et **c'est sur ces bases que nous soutiendrons la candidature de Jean-Luc Mélenchon.**

Pour les élections législatives, les Alternatifs défendent des candidatures de **rassemblement large de la gauche de transformation sociale et écologique**, dans le respect de la diversité des partenaires dont la gauche alternative. A défaut de cette unité large, ils rechercheront un accord avec les forces qui pourraient être prêtes à une unité, même partielle (Front de Gauche, Unitaires du N.P.A., écologistes radicaux...)

Nous n'attendons pas des élections de 2012 un «grand soir électoral », mais de possibles jalons pour changer les rapports de forces sociaux et politiques.

LA LETTRE DES ALTERNATIFS du Rhône - ISSN 1289 - 0189
Les Alternatifs, maison des passages, 44 rue St Georges, 69005
LYON - contact : 69@alternatifs.org
Rédaction du n° : Alain TOULERON, Michel BUISSON, Marie-Camille
CONJARD, Gilbert VEYRON
Consultez le site national des Alternatifs : www.alternatifs.org

ALTERMONDIALISME

APPEL POUR UN FORUM LOCAL FACE AU G20 DE CANNES

UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE : CONSTRUISONS-LE

Plus de trente ans de politiques néolibérales ont abouti à une crise globale : financière, économique, sociale, écologique, alimentaire...

Cette crise planétaire est liée à un mode de développement basé sur le pillage et source d'inégalités croissantes.

Il ne suffit plus de s'indigner. Il faut proposer des solutions solidaires et démocratiques.

Dans cet esprit, les organisations signataires vous invitent à un :

FORUM SOCIAL LOCAL POUR DES INITIATIVES CITOYENNES LES 3, 4 ET 5 NOVEMBRE A LYON

VENEZ EN DEBATTRE AVEC NOUS !

Comme les milliers des Forums Sociaux Mondiaux, de la Puerta des Sol, de Nice... ne laissons pas le G20 décider à notre place !

Avec : Artisans du Monde, ATTAC, CADR, CLACE, CADTM, CCFD-Terre Solidaire, Comité Al sur, FSU, Les Amis du Monde Diplomatique, MRJC, Peuples solidaires, Pupille, Solidaires, Sud éducation, Sud retraités, Survie.

JEUDI 3 NOVEMBRE, à partir de 18 h :

ZAMBIE : A QUI PROFITE LE CUIVRE ?

Projection du film et Débat : MJC Monplaisir, 25, avenue des frères Lumière, Lyon 8^{ème} (Métro D, Sans-souci)

VENDREDI 4 NOVEMBRE de 18 h 30 à 23 h.

Soirée-débat FINANCES ET CLIMAT : QUELLES PROPOSITIONS ALTERNATIVES ?

Bourse du travail, salle Moissonnier (3^e étage) Place Guichard (Métro B, Guichard)

(Entrée libre - Participation aux frais)

Cette soirée comporte deux tables rondes et un débat final.

- PREMIERE TABLE RONDE (19 h à 20 h 30) : **Financiarisation et mondialisation, l'argent au détriment des peuples et de la démocratie.**
- SECONDE TABLE RONDE (20 h 30 – 22 h) : **Urgence climatique et justice sociale : comment crises climatique, écologique et sociale se conjuguent : conséquences et solutions.**

DEBAT FINAL ENTRE LES SIX INTERVENANTS (22 h à 23 h).

SAMEDI 5 NOVEMBRE de 10 h à 18 h.

VILLAGE ASSOCIATIF : LA QUESTION DES « ALTERNATIVES »

Place de la République, Lyon 2^{ème}

Espace conférences – Espace alternatives locales – espace ludique et participatif - Restauration – Intermèdes musicaux.

Sous chapiteaux : Conférences et ateliers

Extérieur : Jeux coopératifs ; Batucada : de 13 h à 13 h 30 et de 15 h 30 à 16 h.

A 20 H : CONCERT DE CLÔTURE

Rail théâtre, 69 rue Gorge de Loup, Lyon 9^{ème} (Métro Gorge de Loup)

ECONOMIE / POLITIQUE

CE N'EST NI NOTRE CRISE NI NOTRE DETTE !

NON A LA REGLE D'OR !

Il ne se passe pas une journée sans entendre un ministre ou autre expert expliquer sur les ondes et dans les journaux que la « règle d'or » voulue par le président de la République serait la mesure de bon sens, inéluctable et indispensable pour rassurer les marchés financiers et réduire la dette. Il s'agirait d'inscrire dans la Constitution l'impératif de l'équilibre budgétaire et une limitation des dépenses publiques. Ce projet découle du récent "Pacte pour l'euro plus", adopté par tous les gouvernements, qui exige une réforme constitutionnelle ou loi cadre pour instaurer l'austérité de façon « contraignante et durable ». Nicolas Sarkozy voudrait réunir le Congrès – où il a besoin des voix de l'opposition - pour faire voter cette soi-disant « règle d'or ».

Cette réforme constitutionnelle ne doit pas voir le jour !

Mais quelle dette ?

Combien de milliards ont été offerts aux plus riches et ont creusé la dette depuis des années par une politique fiscale profondément injuste ? Combien d'entreprises du CAC 40, non satisfaites de payer en moyenne deux fois moins d'impôts sur les bénéfices que les PME, délocalisent leurs profits dans les paradis fiscaux que Nicolas Sarkozy prétend avoir éradiqués ? Combien de centaines de milliards perdus du fait de la récession provoquée par la cupidité et l'irresponsabilité des banques qui ont spéculé sur les subprimes ?

Une Constitution contre le peuple ?

Pour payer le coût de cette crise, des « plans de rigueur » se succèdent dans tous les pays d'Europe. Et maintenant, Nicolas Sarkozy souhaite inscrire dans la Constitution une obligation d'équilibre du budget et un plafonnement des dépenses publiques. C'est sa « règle d'or ». Une mauvaise blague qui se traduirait par de nouvelles régressions sociales en cascade : privatisations et suppressions de postes dans la fonction publique, nouveaux reports de l'âge de départ à la retraite, baisse des remboursements de l'assurance-maladie, baisses des salaires, réduction de l'indemnisation des chômeurs, abandon des mesures favorables à l'environnement, étranglement financier des associations, mesures contre les étrangers... Socialement inacceptables, ces plans d'austérité sont porteurs d'une logique de récession, et donc d'une réduction des recettes fiscales, qui alimentera encore les déficits publics, amenant ainsi à de nouveaux tours de vis présentés encore comme inéluctables. Cette « règle d'or » est d'autant plus inacceptable que, s'inscrivant dans la Constitution, elle s'imposerait à toute nouvelle majorité élue, quelle qu'elle soit. La politique économique serait donc exclue de tout débat citoyen. Est-ce cela la démocratie ? Ont-ils donc peur à ce point du peuple ?

Assez de cette servilité devant la finance !

C'en est assez de ces gouvernements au garde-à-vous devant l'oligarchie financière ! Assez des ces politiques d'austérité qui ne visent qu'à sauver les banques et les fonds spéculatifs ! Nous ne devons pas payer des dettes qui sont le résultat de cette soumission. Elles sont illégitimes et les peuples ne doivent pas en faire les frais. Nous exigeons un moratoire et des audits citoyens sur les dettes publiques. Citoyens, élus, organisations syndicales, associatives, politiques, collectifs de lutte pour les services publics, nous devons nous mobiliser pour faire barrage à cette « règle d'or »

» des financiers si Sarkozy s'obstinait à la mettre en œuvre dans les mois qui viennent ou si elle était remise à l'ordre du jour au lendemain de l'élection présidentielle. La soumission des États et de l'Union européenne à la seule prospérité des capitaux ne doit plus durer. Dans tous les pays et au niveau européen, imposons des politiques de développement économique, social et écologique pour tous et avec tous !

ATTAC, CGT-Finances, Convergence nationale de défense et de développement des services publics, Etats Généraux des Services Publics, FASE, FILPAC-CGT, Fondation Copernic, GU, Les Alternatifs, Marches européennes, MPEP, NPA, PCF, PCOF, PG, République & Socialisme, Résistance Sociale, Union syndicale Solidaires.

LA CRISE DES ANES

On ne résiste pas à rediffuser cette petite histoire qui a circulé sur les listes d'Attac ...

Un homme portant cravate se présenta un jour dans un village. Monté sur une caisse, il cria à qui voulait l'entendre qu'il achèterait cash 100 euros l'unité tous les ânes qu'on lui proposerait. Les paysans le trouvaient bien un peu étrange, mais son prix était très intéressant et ceux qui topaient avec lui repartaient le portefeuille rebondi, la mine réjouie. Il revint le lendemain et offrit cette fois 150 euros par tête, et là encore une grande partie des habitants lui vendirent leurs bêtes. Les jours suivants, il offrit 300 euros et ceux qui ne l'avaient pas encore fait vendirent les derniers ânes existants. Constatant qu'il n'en restait plus un seul, il fit savoir qu'il reviendrait les acheter 500 euros dans huit jours et il quitta le village.

Le lendemain, il confia à son associé le troupeau qu'il venait d'acheter et l'envoya dans ce même village avec ordre de revendre les bêtes 400 euros l'unité. Face à la possibilité de faire un bénéfice de 100 euros dès la semaine suivante, tous les villageois rachetèrent leur âne quatre fois le prix qu'ils l'avaient vendu et pour ce faire, tous empruntèrent.

Comme il fallait s'y attendre, les deux hommes d'affaire s'en allèrent prendre des vacances méritées dans un paradis fiscal et tous les villageois se retrouvèrent avec des ânes sans valeur, endettés jusqu'au cou, ruinés.

Les malheureux tentèrent vainement de les revendre pour rembourser leur emprunt. Le cours de l'âne s'effondra. Les animaux furent saisis puis loués à leurs précédents propriétaires par le banquier. Celui-ci pourtant s'en alla pleurer auprès du maire en expliquant que s'il ne rentrait pas dans ses fonds, il serait ruiné lui aussi et devrait exiger le remboursement immédiat de tous les prêts accordés à la commune.

Pour éviter ce désastre, le Maire, au lieu de donner de l'argent aux habitants du village pour qu'ils paient leurs dettes, le donna au banquier, ami intime et premier adjoint, soit dit en passant. Or celui-ci, après avoir rétabli sa trésorerie, ne fit pas pour autant un trait sur les dettes des villageois ni sur celles de la commune et tous se trouvèrent proches du surendettement.

Voyant sa note en passe d'être dégradée et pris à la gorge par les taux d'intérêts, la commune demanda l'aide des communes voisines, mais ces dernières lui répondirent qu'elles ne pouvaient en aucun cas l'aider car elles avaient connu les mêmes infortunes.

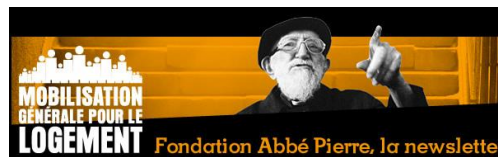
Sur les conseils avisés et désintéressés du banquier, toutes décidèrent de réduire leurs dépenses : moins d'argent pour les écoles, pour les programmes sociaux, la voirie, la police municipale... On repoussa l'âge de départ à la retraite, on supprima des postes d'employés communaux, on baissa les salaires et parallèlement on augmenta les impôts. C'était, disaient-ils, inévitable mais on promit de moraliser ce scandaleux commerce des ânes.

Cette bien triste histoire prend tout son sel, quand on sait que le banquier et les deux escrocs sont frères et vivent ensemble sur une île des Bermudes, achetée à la sueur de leur front. On les appelle les frères Marchés. Très généreusement, ils ont promis de subventionner la campagne électorale des maires sortants.

Cette histoire n'est toutefois pas finie car on ignore ce que firent les villageois. Et vous, qu'auriez-vous fait à leur place ? Que ferez-vous ? Pour nous retrouver tous sur la place du village *samedi 15 octobre 2011 (journée internationale des indignés)*, faites déjà passer cette histoire à votre voisin...

Alain G. LEPAGE (paru sur la liste locale ATTAC)

LOGEMENT



A l'occasion des élections de 2012, la Fondation Abbé Pierre pour le logement et Emmaüs lancent une campagne de pétition à l'adresse des candidats. On trouvera cette pétition sur : www.mobilisationlogement2012.com

Arrêtons de subir

Exigeons des candidats qu'ils s'engagent à :

1 Produire suffisamment de logements accessibles

- Programmer 500 000 logements par an, pendant 5 ans, dont 150 000 logements vraiment sociaux.
- Imposer des contreparties sociales aux aides publiques.
- Lutter contre la vacance injustifiée des logements.
- Libérer des terrains à bâtir à un prix raisonnable.

2 Réguler les marchés et maîtriser le coût du logement

- Encadrer les loyers.
- Réguler les prix de l'immobilier.
- Revaloriser les aides personnelles au logement.
- Lutter contre la précarité énergétique.

3 Moins d'injustice et plus de solidarité

- Intervenir massivement contre l'habitat indigne.
- Enrayer les impayés de loyer et prévenir les expulsions locatives.
- Donner une priorité absolue à l'accès au logement des personnes en difficulté.
- Offrir des solutions dignes d'hébergement et d'accompagnement aux personnes les plus défavorisées.

4 Construire une ville équitable et durable : un impératif pour vivre ensemble

- Renforcer les obligations de la "loi SRU" en imposant 25 % de logements sociaux.
- Instaurer des "secteurs de mixité urbaine et sociale".
- Sécuriser l'accès à la propriété et recentrer les aides sur les classes modestes et moyennes.
- Corriger les inégalités entre territoires et mener une politique de la ville ambitieuse.

Cette mobilisation doit permettre d'établir un "Contrat social pour le logement" sur lequel devront s'engager les candidats à l'élection présidentielle. La Fondation Abbé Pierre en suivra la mise en oeuvre.

La page de la FASE Rhône



Les AG de rentrée de la FASE et des Alternatifs du Rhône ont décidé d'aller plus loin dans la collaboration de nos deux organisations qui travaillent au même objectif de rassemblement de la gauche alternative. Parmi les décisions, celle d'ouvrir systématiquement un espace à la FASE du Rhône dans notre Lettre.

Dans ce numéro, une initiative de débat à Oullins avec Pierre Zarka.

REUNION PUBLIQUE – DEBAT avec Pierre ZARKA 8 NOVEMBRE à OULLINS

Dans son dernier livre OSER LA VRAIE RUPTURE Pierre Zarka s'interroge, entre autres, sur de nouvelles voies possibles pour une démarche démocratique vers la prise et la conduite d'un pouvoir de gauche.

"Dans toutes les sphères de la société émerge le désir d'autonomie des individus. Pourquoi la politique ne le prendrait-elle pas en compte? Doit-on continuer à faire de ceux qu'on élit les maîtres de notre sort? Les luttes ne peuvent-elles s'étendre jusqu'au sein même des organes de décision?"

Le mouvement populaire lui-même ne peut-il devenir force politique et lieu de pouvoir?

Afin d'en débattre largement la FASE 69 organise une

REUNION PUBLIQUE-DEBAT

à OULLINS le 8 Novembre

Théâtre de la Renaissance - salle Collovray,

Rue Parmentier

Bus ligne C10 arrêt Pont d'Oullins

19h00 - 22h00

où Pierre ZARKA viendra présenter son livre :



L'intérêt et l'opportunité de cette manifestation, première du genre dans le sud-ouest lyonnais, vont conforter notre présence dans un secteur où la Gauche et le Fdg en particulier sont assez bien implantés.

Il importe de lui assurer un plein succès ; La salle est grande, amenez vos amis !!!!

Patrice BONAZZI



Une vue de l'Université d'été de la FASE, qui s'est tenue du 29 au 31 août à Tremblay-en-France (93)

GRAND LYON

POUR UN RETOUR EN GESTION PUBLIQUE DE L'EAU

La question de la gestion de la production et distribution de l'eau potable de l'agglomération lyonnaise se retrouve d'actualité avec la fin prochaine du contrat de « délégation de service public » ... Les associations, le collectif Rhône des Etats Généraux du Service Public, les groupes d'élus de gauche mettent cette question à l'agenda.

Pour situer les enjeux, nous publions une intervention d'Alain Touleron lors de la journée de formation sur ce sujet organisée par le groupe des élu-es GAEC (Gauche Alternative Ecologique et Citoyenne) du Grand Lyon

1/ POURQUOI DEBATTRE DE CE SUJET MAINTENANT ?

Ce sont en effet des échéances importantes qui se profilent pour le Grand Lyon : la DSP (*délégation de service public*) concernant la production et distribution de l'eau arrive à son terme en 2016 (ou plutôt comme on va le préciser le plus vraisemblablement en 2015).

Plusieurs précisions au départ :

- La gestion de l'eau concerne 2 secteurs distincts : la production et distribution d'une part (DSP avec Veolia pour 85% du réseau et la SDEI pour le reste), et l'assainissement d'autre part (en régie pour le Grand Lyon)
- On est habitué au Grand Lyon à ce que ce partage gestion publique / gestion privée soit érigé par l'Exécutif comme un quasi-dogme (c'est la même chose par exemple pour le Traitement des déchets) au nom de l'émulation respective. Cette position est fréquemment réaffirmée par Gérard Collomb et Jacky Darne (VP aux finances)
- La date de la fin du contrat de DSP : le contrat court jusqu'en 2016 mais un arrêt du Conseil d'Etat (« arrêt Olivet ») –sur la base d'une limitation à 20 ans de la durée des contrats- permet de penser que ça soit ramené à février 2015. Cela apparaît peut-être loin, mais c'est dans 3 ans ½ et c'est le délai nécessaire pour préparer un vrai choix de gestion, et en particulier un possible retour en gestion publique, (cf toutes les expériences récentes de ce type, délai nécessité par la

préparation sur tous les terrains : technique, juridique, et politique).

Ce timing nécessaire n'échappe à personne. On avait nous-mêmes demandé (sans être les seuls) que des études soient entreprises par le Grand Lyon dès cette année pour préparer un vrai choix en 2015, et un appel d'offre pour assistance sur l'étude des différents modes de gestion a été lancé en juin.

Et si on fait cette séance de travail aujourd'hui, deux autres groupes au Grand Lyon nous ont précédés sur le même sujet avant l'été :

- le groupe EELV (journée de travail très intéressante à partir de plusieurs expériences de retour en gestion publique : celle de Grenoble, rappelée par Raymond Avrillier, qui a été sans doute l'expérience qui a déclenché toutes celles qui ont suivi, qui a permis d'inverser une dynamique de généralisation dans les années 80 des contrats de DSP ; celle de la ville de Paris, qui était présentée par l'Adjointe Anne Le Strat ; celle de Brest et des « Eaux du Ponant » plus particulière puisque il s'agit là d'un passage en SPL (Société Publique Locale) ...

- le groupe Communiste et Intervention Citoyenne qui a aussi organisé une journée avec le CIDEFE.

Cela témoigne que cette préoccupation existe dans au moins ces 3 groupes de gauche au Grand Lyon.

Ce qui est très intéressant, c'est que des perspectives de campagne publique voient le jour sur cette question, et que bon nombre d'associations, syndicats, et partis politiques ont conscience que nous avons un créneau temporel étroit à ne pas louper pour faire de cette question un enjeu déterminant (y compris dans la préparation des échéances de 2014).

On peut le dire d'emblée : si on n'a pas en perspective d'articuler l'action qu'on peut avoir en tant qu'élus et une campagne publique, on pourrait être assez pessimiste vu :

- le rapport de forces qui existe au Grand Lyon et les « dogmes » qui baignent majoritairement l'Exécutif
- la puissance de lobbying des géants de l'Eau, qui est énorme, et l'influence qu'ils ont sur les cabinets d'étude, notamment

2/ LES ENJEUX GENERAUX de la GESTION DE L'EAU

Pour nous, l'eau ce n'est pas une compétence comme une autre ; permettre l'accès à l'eau et l'assainissement à tous, ce n'est pas comme gérer des parkings ... L'eau c'est un bien commun, indispensable à la vie. C'est le point de départ obligé, et c'est bien sûr un enjeu planétaire.

Je cite pour cela la charte des opérateurs publics européens de l'eau :

- « l'eau constitue un droit fondamental, inaliénable, universel et imprescriptible ».
- « l'eau doit être gérée de manière responsable et solidaire pour assurer son partage et préserver son usage pour les générations futures ».
- « l'eau est un bien public d'intérêt général qui ne saurait être considérée comme une simple marchandise pouvant faire l'objet de rivalités et d'appropriation privée. L'économie de l'eau appartient à la sphère publique ».

Sur le fond, tout est là, et on voit que la question de l'eau est au croisement d'enjeux :

- écologiques (ressource limitée, à préserver)
- démocratiques, citoyens (contrôle de cette ressource)
- sociaux (accès à tous)

3/ POURQUOI UN PARTI PRIS SUR LA GESTION PUBLIQUE

Pour nous c'est la gestion publique qui répond le mieux à l'ensemble de ces enjeux.

- du point de vue écologique, on est devant une contradiction : le gestionnaire a intérêt à vendre le plus d'eau possible. A

privilegier les gros consommateurs. Economiser la ressource n'est pas sa préoccupation de base. Même la recherche des pertes sur le réseau (fuites) n'est pas fondamentale car il arrive à les faire payer au consommateur.

- Du point de vue démocratique car la gestion privée c'est l'opacité des comptes. Dans un contrat de DSP, on n'arrive pas à accéder à des données financières précises sur les profits réellement réalisés par le groupe. Dans les rapports annuels sur le prix et la qualité de l'eau, on est noyés (!) sous des quantités de statistiques mais rien n'indique ce que le gestionnaire tire comme profit du m³ vendu ... Et bien sûr, pas de représentants des usagers dans les Conseils d'Administration !
- Du point de vue social : dans la gestion privée il faut rémunérer les actionnaires. Et des actionnaires qui réclament des marges élevées (semble t-il autour de 10% actuellement). Et c'est parfois beaucoup plus (y compris à Lyon avant la renégociation quinquennale de 2007).

4/ LES DIFFERENTS REGIMES DE GESTION PUBLIQUE

Il ne s'agit pas ici de tous les mettre sur un pied d'égalité, car ils n'offrent pas tous les mêmes avantages – mais de répertorier ce qui existe juridiquement. Il existe aujourd'hui 4 Systèmes :

- Régie simple, qui a un budget distinct de la collectivité, mais qui n'a pas de personnalité juridique propre (conseil d'exploitation sous l'autorité de la collectivité). Relève de la comptabilité publique.
- Régie à personnalité juridique propre (Etablissement public local), dont le budget est voté par un CA constitué en majorité d'élus. Relève de la comptabilité publique.
- Société Publique Locale, constituée à 100% de collectivités publiques, dont le budget est voté par un CA constitué uniquement d'élus. Relève de la comptabilité privée.
- Société d'Economie Mixte, constituée majoritairement de collectivités publiques, dont le budget est voté par un CA constitué majoritairement d'élus. Relève de la comptabilité privée.

On notera qu'il y a notamment des différences importantes au niveau de la représentation des usagers et associations, possibles uniquement dans les 2 premiers cas.

5/ QUELQUES ELEMENTS pour un COMPARATIF PUBLIC / PRIVE

Là je me réfère à un document publié par l'ACER que je trouve extrêmement parlant qui compare les prix au m³ pour l'utilisateur dans les 20 premières agglomérations françaises, à la fois pour l'eau potable et pour l'assainissement.

- Pour l'assainissement (12 sont en régie, 8 en DSP) : dans les 10 les moins chères, 8 sont en régie. Dont le Grand Lyon très bien placé puisqu'en 2^e position.
- Pour l'eau potable (7 sont en régie, 13 en DSP) : Dans les 10 les moins chères, 6 sont en régie, donc quasiment toutes celles qui sont en régie se retrouvent dans le bas du tableau des prix. Et là le Gd Lyon qui était le 2^e meilleur élève pour l'assainissement se retrouve dans les 3 derniers de la classe.

Ce sont des choses qui parlent toutes seules.

6/ LES EXPERIENCES DE RETOUR EN GESTION PUBLIQUE SE MULTIPLIENT

Je veux juste mettre l'accent sur les principales leçons que les responsables des retours en gestion publique tirent, en ne prenant que 2 exemples récents :

- **Celui de la ville de Paris** –depuis le 1/1/2010 en régie à personnalité juridique propre- où Anne Le Strat Adjointe PS de Delanoë insiste sur les points suivants :

- * la question principale n'est ni technique ni juridique : c'est celle d'un choix politique fort. Elle explique que Delanoë en avait fait avant son élection un élément de clivage politique pour sa majorité.

* le temps nécessaire : 4 ans de préparation ont été nécessaires, avec de nombreuses études. Et elle indique que les points les plus ardues à résoudre étaient celui des ressources humaines (gros travail à faire pour que les personnels repris ne perdent pas au change) – et les systèmes informatiques.

* Autre point important qui peut nous servir : elle insiste sur l'importance de la dernière renégociation quinquennale avant la fin de contrat, où doivent être précisées des clauses rendant possible (travaux) la reprise en gestion publique. Pour nous cette dernière renégociation devrait avoir lieu en 2013, il faut qu'elle soit bien préparée.

En tout cas, à Paris ce 1^o juillet ils ont pu baisser de 8% le prix de l'eau ...

- **Celui de la Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne**, où la sortie du SEDIF et le retour en régie a été conduit par un élu PG, qui insiste sur 2 points importants et plutôt novateurs, en reprenant les 3 volets : écologique, démocratique et social

* Pour lui le fil à plomb c'est l'implication des citoyens. Avant comme après. Il y a eu une « votation citoyenne » où 2/3 des titulaires de compteurs ont voté. Et c'est un habitant représentant d'association –en l'occurrence d'ATTAC– qui est VP du Conseil d'exploitation.

* Du point de vue écologique : dans la recherche de l'économie des ressources, les 120 premiers m³ (ce qui correspond à une consommation domestique moyenne) sont moins chers que les suivants (qui servent à l'arrosage du jardin, à la piscine ou autre ...)

* Du point de vue social : d'une part ils ont carrément supprimé la part abonnement pour ne garder qu'une tarification à la consommation (revendication de l'ACER !). D'autre part ils ont rendu les premiers m³ gratuits (ça correspond à 3L/jour/hab) qui correspondent aux besoins vitaux de tout un chacun.

7/ LES QUESTIONS DE TARIFICATION

On ne peut pas réduire la problématique de gestion de l'eau au seul mode de gestion. On peut être en régie et suivre une politique qui n'est ni démocratique ni sociale ni écologique.

Et je ne prendrai que l'aspect tarification. Pour la plupart des habitants, si on regarde sa facture d'eau, et plus précisément ce qui relève de l'eau potable, on s'aperçoit que la part fixe « abonnement » est presque aussi importante que la part « consommation ».

Pour un ménage dont la consommation est moyenne, ça représente aujourd'hui le tiers de sa facture d'eau potable. Cela pénalise les petits consommateurs par rapport aux gros et notamment les entreprises, ça fonctionne comme un système de redistribution inverse du principe des impôts : ça va des petits vers les gros ... Le législateur avait d'ailleurs vu ce problème puisque la part abonnement est théoriquement limitée à 30% de la facture, ce que nous avons déjà dépassé.

Or cette tarification, c'est la collectivité qui la vote, pas le délégataire. Et les formules d'évolution tarifaire, on peut les faire évoluer lors d'une renégociation quinquennale, ce qui avait été fait d'ailleurs en 2007.

C'est quelque chose que nous signalons chaque année dans notre intervention au Conseil Communautaire lors de la présentation du rapport annuel. Mais la parole d'un groupe qui pèse 4 élus sur 157 n'est pas prise au sérieux. Ce qui est intéressant c'est la concordance des points de vue déjà exprimés par 3 groupes de la majorité, ce qui est plutôt rare, et c'est une concordance qu'il faut travailler davantage ...

Alain TOULERON

Adjoint au Maire de Vaulx-en-Velin, conseiller communautaire

VERS UNE CAMPAGNE CITOYENNE SUR LA GESTION PUBLIQUE DE L'EAU DANS LE GRAND LYON



Le collectif du Rhône des « Etats Généraux du Service Public » propose de lancer une campagne publique de cartes-pétition, et d'adresser aux élus des 58 communes du Grand Lyon un courrier pour les inciter à s'engager sur cette question.



L'EAU N'EST PAS UNE MARCHANDISE C'EST UN BIEN COMMUN. II DOIT RESTER PUBLIC

Le texte de la carte-pétition :

Dans les 58 communes du Grand Lyon, l'Eau distribuée par Veolia et la SDEI est une des plus chères de France. Je demande une facture plus égalitaire par la suppression de l'abonnement. Chacun ne payant qu'en fonction de sa consommation. L'eau est un bien commun, un bien public. Je demande que tout soit fait pour qu'en 2015 – date de fin du contrat avec Veolia et SDEI – les élu-es puissent se prononcer pour un retour en régie, comme c'est le cas pour l'assainissement et comme d'autres villes l'ont déjà fait (Grenoble, Paris, St Etienne...)

Membres du Collectif 69 CGT (UD 69 et UGICT Grand Lyon), FSU 69, Solidaires 69, ACER, ATTAC, CNL, LDH, MFPP, Cidefe, PS, EELV, PCF, PG, Les Alternatifs, GAEC, GU, FASE, NPA, Initiative Citoyenne Vaulx en Velin.

VILLEURBANNE

DES NOUVELLES DU COVRA

Le Collectif Villeurbannais pour un Rassemblement Antilibéral a eu un été actif. Et prochainement, il se réunira dans la salle de la Coopérative " Sous le Cerisier " (Epicierie Bio).

Après le tour d'horizon sur la participation à différents collectifs, ce sont ceux du 21 OCTOBRE 2010 et surtout celui sur " l'EAU " qui ont été approfondis, avec la question de fond : Pourquoi le P.S. est-il si réticent à envisager sérieusement le changement que provoquerait le retour en gestion publique ?

Le travail avec le FRONT de GAUCHE a fait l'objet de précisions sur la participation des partenaires FASE, COVRA, et Alternatifs au débat du 30 Septembre sur la CRISE au Palais du Travail de Villeurbanne.

Les difficultés locales à aborder sérieusement la campagne des LEGISLATIVES sont répertoriées. Les fonctionnements internes des multiples composantes du FDG étant fort différents, le dénominateur commun sur lequel s'appuyer reste la démocratie qui seule en respecte les forces et les faiblesses. A chacun de s'y confronter !

Marie-Camille CONJARD

VAULX-EN-VELIN

TOUJOURS EN SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN !

Ces derniers jours de septembre, alors même que la demande de reconnaissance de l'Etat palestinien était déposée à l'ONU, le Maire a décidé de faire écho à la démarche palestinienne en invitant une délégation de notre ville jumelle en Palestine : Beit Sahour.

Les Vaudaises et les Vaudais ont eu l'occasion d'exprimer une fois de plus leur solidarité avec le peuple palestinien en se rendant nombreux à la soirée de soutien le 27 septembre à Charlie Chaplin. C'était l'occasion pour le Maire de rappeler que c'est une longue tradition dans notre ville d'être du côté des opprimés. C'était aussi un moment d'explication de la démarche palestinienne de la part du Maire de Beit Sahour et de l'ambassadeur de Palestine en France. L'occasion aussi d'écouter le représentant de l'association israélienne Gush Shalom qui même minoritaire continue de militer pour l'application des résolutions de l'ONU et la reconnaissance d'un Etat palestinien.

Aussi importante, la présence des jeunes de Beit Sahour qui ont régala le public avec un spectacle de danses traditionnelles palestiniennes. En deux jours, ils ont fait connaissance avec les familles et échangé avec des jeunes vaudais. De l'avis de tout le monde, le débat sur l'Etat a été un moment fort et ce malgré la barrière de la langue.

(extrait de la tribune du groupe Front de Gauche dans Vaulx Journal)

ST PRIEST

AMBROISIE : LA LONGUE TRAQUE

Cette année encore, nombre de San Priods, toussent, se frottent les yeux et/ou absorbent des médicaments contre les allergies...Comme chaque été, d'août à octobre, cette plante maléfique perturbe la vie de nos concitoyens.

Et pourtant, depuis 3 ans, la ville redouble d'efforts pour éradiquer ce fléau et fédérer tous les acteurs de terrain. Ainsi, les Brigades vertes du Département (18 jours d'intervention), la direction de la propreté de la communauté urbaine (deux campagnes de traitement des fossés), les responsables de projets d'urbanisme et de voirie, sont systématiquement mobilisés grâce à une permanence mise en place de juin à octobre au centre technique municipal. Cette action a permis de repérer près de 150 sites pollués par la plante, qu'il s'agisse de chantiers, terrains non entretenus ou parcelles agricoles. Environ 90% des cas sont rapidement solutionnés. Quelques uns cependant demandent une vigilante insistance, allant jusqu'au courrier de relance rappelant à chacun ses responsabilités.

Mais voilà, pas plus que le nuage de Tchernobyl n'a craint nos dérisoires frontières humaines, les pollens d'ambrosie ne connaissent pas les limites communales ni même départementales.

Un malheureux coup de vent du sud et voici des hectares de terrains contaminés qui déversent leur poudre allergisante sur l'agglomération lyonnaise.

Il est donc impératif de sensibiliser l'ensemble des collectivités sur ce dossier. Seul un effort conjugué et coordonné aura des effets significatifs et durables. C'est pourquoi, dans un premier temps, la ville a pris l'initiative de contacter les villes voisines de Mions, Corbas, Vénissieux et Feyzin pour envisager une mutualisation des moyens et solliciter le soutien du Département et de la communauté urbaine.

Ces premiers contacts fructueux permettraient aussi de mener une action concertée pour sensibiliser nos concitoyens du nord Isère.

Gilbert VEYRON, Adjoint au Maire

DEFENSE DES DROITS

COLLECTIF DU 21 OCTOBRE : ON CONTINUE ...

<http://www.collectif21octobre.fr/>

21 octobre 2010 : En pleine mobilisation sur les retraites, des centaines de personnes ont été empêchées de manifester, séquestrées, humiliées et contrôlées au faciès pendant des heures par des forces de l'ordre en nombre disproportionné.

Depuis un Collectif s'est créé, regroupant quarante organisations politiques, associatives et syndicales pour réagir face à ces méthodes policières et en solidarité avec les victimes de cette séquestration arbitraire et de cette discrimination au faciès. Le Collectif a déposé plainte auprès du Procureur de la République, puis s'est porté partie civile.

Le collectif du 21 octobre appelle à :

RASSEMBLEMENT PLACE BELLECOUR Vendredi 21 Octobre 2011 de 18h à 21h

Pour dire haut et fort que la lutte continue.

Expo – Projection – Témoignages - Buvette – Fanfares – Batucada,

DÉBAT À LA BOURSE DU TRAVAIL Samedi 22 Octobre de 14h à 18h

Bourse du Travail – Place Guichard Salle Moissonnier (3^{ème} étage)

Le Collectif vous invite à un débat animé par de juristes et universitaires européens qui témoigneront et proposeront leur analyse sur les dérives sécuritaires en France et en Europe.

CONTRE LA TRAQUE DES RROMS

Familles traquées, jetées à la rue ! Insoutenable : RESISTONS



Photo prise pendant la marche contre la traque des Rroms, Samedi 1^{er} oct

En une semaine, la préfecture a expulsé 650 Rroms des lieux de vie qu'ils avaient construits. Familles avec femmes enceintes, enfants et bébés ont été pourchassés dans toute l'agglomération jour et nuit pendant deux jours. Empêchés de s'asseoir, de se reposer, dans l'impossibilité de manger ou de boire, ils ont erré à la recherche d'un endroit où s'installer.

Cette traque systématique a été organisée sous la direction de la préfecture avec la participation de toutes les polices, gendarmerie, police nationale, police municipale et même des sociétés de sécurité privées.

C'est l'application zélée de la politique gouvernementale et des nouvelles lois. Les populations Rroms sont persécutées, discriminées en Roumanie, en Bulgarie et ailleurs. Ici, elles sont écrasées, les lois leur interdisent de travailler, de séjourner plus de trois mois. Les terrains où ils construisent des habitats précaires sont volontairement rendus insalubres par le refus de ramassage des ordures, par le refus d'accès à l'eau potable, par exemple. Le harcèlement, l'expulsion et la destruction périodique de leurs lieux de vie, empêchent de fait la scolarisation des enfants, l'accès aux soins et bien sûr d'avoir un toit, même précaire. Tout cela est insupportable, ne laissons pas faire !

GUERRES, REFUGIES, ET LA SECHERESSE DES CHIFFRES.

Au 14 Juin, l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) dénombrait un million de Réfugiés ayant quitté la LIBYE.

De Février au 7 Juillet, le Haut Commissariat aux Réfugiés dénombrait plus de 2000 personnes disparues en mer.

Entre le premier Janvier et le 12 juillet 2011, 566 débarquements ont amené à Lampedusa un total de 50.236 personnes. Durant cette période, les autorités italiennes ont expulsé 218 personnes.

Le 21 Septembre, l'incendie du Centre d'Accueil a provoqué des scènes de violence entre réfugiés, police et Lampéduisiens qui les pourchassaient. Les expulsions, 1240, ont été accélérées, même par avion postal.

Le 23 Septembre, il ne restait plus que 140 personnes dont 120 mineurs

M.C. C

FEMINISME

QUINZAINE DE L'EGALITE FEMMES-HOMMES EN RHÔNE-ALPES

Après la quinzaine sur " Les Femmes dans les Révolutions Arabes », voici celle sur " **L'Égalité a-t-elle un Sexe** " lancée par la Région Rhône-Alpes. En effet, c'est le thème développé du 7 au 21 Octobre, avec 120 évènements dont 46 dans le Grand Lyon. Programme à demander à Hôtel de Région, 1 Esplanade François Mitterrand Lyon Confluence, ou dans les associations participantes : féministes, MJC, Centres Sociaux, etc. Bien sûr, tous les hommes sont chaleureusement invités !

A LYON : La Ville de Lyon propose une soirée à l'Hôtel de Ville le mardi 18 octobre à 18h30 sur une thématique qui se développe enfin en France : **L'implication des hommes : un enjeu de l'égalité femmes-hommes** ».

Les intervenants seront

- **Christophe FALCOZ**, professeur associé à l'IAE de l'Université de Lyon, spécialiste des études sur l'organisation du travail et sur le genre,
- **Brigitte GREZY**, auteure remarquée de rapports nationaux sur l'égalité professionnelle et la parentalité, auteure d'un livre intitulé « Petit traité du sexisme ordinaire » (chez Albin-Michel).

Marie-Camille CONJARD

DES OBEISSANCE

FORUM NATIONAL A GRIGNY (69) LE 8 OCTOBRE LA DES OBEISSANCE : UN ENJEU DE CITOYENNETE

DES OBEISSANCE INDIVIDUELLE, PROFESSIONNELLE, INSTITUTIONNELLE

Forum national co-organisé par la ville de Grigny (Rhône) et le Sarkophage

Centre Edouard Brenot (rue Waldeck Rousseau) à Grigny (Rhône)
samedi 08 octobre 2011 de 9h à 17h

TER arrêt gare de Grigny sablon - BUS 101 arrêt Centre Chervet

Entrée libre pour le colloque, Village associatif ... Bar permanent

Face aux atteintes portées à la démocratie par une oligarchie toujours plus agressive, Face aux remises en cause du pacte social et notamment des services publics, Face à la nécessité de renforcer

le répertoire d'action des citoyens, des salariés, des chômeurs, des consommateurs, de tous les sans (logement, papier etc.), la question de la désobéissance est posée par des acteurs sociaux les plus divers et toujours plus nombreux. Ces actes de désobéissance ne sont en rien un retour au vieil illégalisme. Ils en appellent à la désobéissance au nom d'une conception plus haute du droit.

Désobéissance individuelle pour échapper à l'idéologie du système et à ses engrenages : réseaux anti-pub, collectifs d'accueil des étrangers en situation irrégulière, RESF, faucheurs volontaires, bilinguisme régional, semences paysannes, lanceurs d'alerte, refus de la télévision, des JO, réquisition de locaux (DAL, Jeudi Noir), etc.

Désobéissance professionnelle pour échapper à la casse des services publics, aux logiques de privatisation du vivant, avec les enseignants désobéisseurs, les médecins solidaires, les postiers qui refusent d'être transformés en VRP, les électriciens qui rétablissent le courant, les travailleurs sociaux qui refusent de devenir des auxiliaires de police, l'appel des cinéastes à désobéir, les mouvements pour défendre les services publics (EGSP), le droit à l'avortement, le refus du travail dominical et des nocturnes commerciaux, etc.

Désobéissance institutionnelle avec des collectivités territoriales qui refusent les expulsions, qui contournent les interdits en matière de services publics gratuits, qui se proclament territoires sans OGM, villes hors AGCS, qui pratiquent des semis désobéissants, admettent de l'habitat léger, refusent l'implantation de grandes surfaces, revendiquent la désobéissance européenne, etc.

PROGRAMME sur les sites du Sarkophage et de la Mairie de Grigny

NUCLEAIRE



MANIFESTATION SAMEDI 15 OCTOBRE A 13 H 30 SAINT VULBAS / CENTRALE DU BUGEY

COORDINATION STOP BUGEY www.stop-bugey.org



LA LETTRE DES ALTERNATIFS du Rhône

ABONNEZ-VOUS ! Bulletin à retourner à : **Les Alternatifs, maison des passages, 44 rue St Georges, 69005**

NOM, Prénom :

Adresse :

.....
.....

Adresse électronique :

Je souhaite m'abonner à la Lettre des Alternatifs du Rhône
(Joindre un chèque de 5€ à l'ordre : « Les Alternatifs Rhône »)